

Sujet : [INTERNET] Enquête publique DIG Indre Médián

De : Vincent Jannière <vjanniere@gmail.com>

Date : 20/04/2021 10:56

Pour : pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Suite à notre rencontre du 9 avril je me permets de vous confirmer certains de mes propos et vous apporter quelques précisions.

Tout d'abord je retire ma remarque sur l'accessibilité des documents sur internet. En effet, ceux-ci sont effectivement accessibles sur le site de la préfecture.

Toutefois je maintiens ma remarque concernant le calendrier : à peine les documents disponibles vos permanences se tiennent. Il est donc difficile de prendre connaissance de l'ensemble du dossier.

Sur le fond, l'Indre a été pendant des siècles une rivière ouvrière avec ses moulins. Si il est vrai que la grande majorité n'ont plus de fonction usinière, il est dommage de systématiquement vouloir l'arasement des seuils des moulins.

D'abord parce que c'est irrévocable.

Ensuite car nous pouvons redonner une vie productive aux moulins en leur faisant produire de l'électricité pour un moindre coût sans aucun déchet. Il est de littérature constante que l'hydroélectricité a le meilleur rapport kW produit/kW consommé et de loin.

Certes l'abandon des usines a occasionné un certain abandon de la manœuvre des vannes, mais en redonnant une vie utile à nos moulins nous pourrions non seulement les conserver mais également revenir à une continuité écologique telle qu'elle existait pendant des siècles.

Dernier point concernant le moulin de Portjoie, je tiens à préciser qu'il produit de l'électricité en auto-consommation.

Je vous remercie pour la prise en compte de ces remarques et pour la qualité de votre écoute,

Cordialement

Vincent JANNIERE